

Le communiqué du Conseil des ministres du 17 octobre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 17 octobre 2018 à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la désignation du Sénégal pour accueillir la 4e édition des Jeux olympiques de la Jeunesse en 2022 lors de la 133e session du Comité international olympique (CIO) tenue à Buenos Aires en Argentine, le 8 octobre 2018, le Chef de l'Etat se réjouit du choix porté sur le Sénégal pour abriter cet évènement sportif mondial, pour la première fois en terre africaine.

Au-delà de la pertinence du Plan Sénégal Emergent (PSE), comme composante essentielle de la crédibilité et de la confiance élevée dont bénéficie notre pays à l'échelle internationale, ce choix illustre également, la place primordiale accordée par le Chef de l'Etat, à la jeunesse dans le développement économique et social national.

Ainsi, le Président de la République félicite chaleureusement le Gouvernement, le ministre des Sports notamment, ainsi que le Président et les membres du Comité National Olympique et demande au Premier ministre de veiller à la mise en place du Comité national préparatoire de cet important évènement, en vue de la validation de ses travaux au cours d'un Conseil présidentiel.

En outre, le chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations aux Lions du Football, à leur encadrement technique et administratif pour la qualification du Sénégal à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, prévue au Cameroun.

Poursuivant sa communication autour de la célébration du Grand Magal de Touba prévue le 28 octobre prochain, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions logistiques, hydrauliques, sécuritaires et sanitaires appropriées, en relation avec la communauté mouride et le Comité d'organisation, afin d'assurer une parfaite organisation de cette manifestation religieuse d'envergure internationale.

A cet effet, le Président de la République invite le Gouvernement à intensifier le programme de modernisation de l'agglomération Touba – Mbacké et à prendre toutes les

dispositions requises, pour l'ouverture temporaire au public, durant la période du Magal, de la nouvelle autoroute à péage « ILA TOUBA »

Abordant la préparation la prochaine campagne de commercialisation agricole 2018-2019, le Chef de l'Etat demande au Ministre de l'Agriculture de faire le point exhaustif de la campagne en cours et rappelle également au premier ministre, la nécessité d'engager, dans le cadre d'un Conseil interministériel, le processus de fixation des prix au producteur, en vue d'assurer une commercialisation optimale, soutenue par un dispositif de financement adapté et performant.

Par ailleurs, appréciant la consolidation des programmes d'infrastructures dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Président de la République rappelle au Gouvernement, la nécessité de veiller au suivi permanent de l'exécution, dans les délais contractuels, des programmes de construction d'infrastructures pédagogiques et sociales dans l'ensemble des universités et établissements publics d'enseignement supérieur.

Ainsi, dans cette dynamique d'amélioration des conditions d'enseignement et de recherche, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à accélérer le processus de règlement des factures relatives à la prise en charge des étudiants orientés dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda diplomatique marqué par sa participation les 11 et 12 octobre 2018, au 17e Sommet Francophone à Erevan en Arménie, sa tournée économique dans la région naturelle de la Casamance, du 18 au 22 octobre 2018 et son voyage à Ryad, le 24 octobre 2018, à l'invitation du Roi Salman Ben Abdelaziz al Saoud, pour participer à la Conférence sur l'investissement, organisée par le Royaume d'Arabie Saoudite.

Le Premier ministre a axé sa communication autour de la sécurisation des populations dans leur cadre de vie, en insistant sur les efforts importants réalisés par l'Etat depuis 2012, notamment en matière de recrutement de personnel, de renforcement de capacités, d'équipements, de matériels, de maillage du territoire en infrastructures, et sur les perspectives. Il a ensuite rendu compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte de l'état de préparation de la campagne de commercialisation agricole

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi d'orientation relatif aux Petites et Moyennes Entreprises ;

- le projet de décret portant organisation du ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Amadou Tidiane FALL, Administrateur civil, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement en remplacement de Madame Mame Khady Sidy Ali BADJI, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Djibril THIAW, Maître de Conférences assimilé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, est nommé Directeur du Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement ;

- Monsieur Jean Louis Marcelin DACOSTA, Inspecteur de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et des Sports, précédemment Inspecteur régional de la Jeunesse de Ziguinchor, est nommé Inspecteur technique au ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat en remplacement de Monsieur Mohamed DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mohamed DIENG, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, précédemment Inspecteur technique, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat en remplacement de Monsieur Abdoulaye SOW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole